Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crédits supplémentaires de près de 4 millions de francs pour les travaux urgents liés aux intempéries de cet été

Le Conseil d'Etat demande à la Commission des finances l'engagement de 3,8 millions de francs pour couvrir les coûts des travaux urgents, conséquents aux intempéries des mois de juin, juillet et août derniers dans différentes régions du canton. La réparation des dégâts dans le Chablais coûte à elle seule plus de deux millions de francs. Cette première étape terminée, l'Etat se concentrera sur les travaux à entreprendre à plus long terme pour sécuriser certains cours d'eau.

Des travaux de réparation entre 150'000 et 350'000 francs ont été réalisés dans le nord vaudois et la Broye. Dans l'est vaudois, les montants atteignent plus d'un million de francs pour les quatre cours d'eau suivants : Bayes de Clarens et Montreux, torrent d'Yvorne, Tinières à Villeneuve et l'Eau Froide à Roche et Villeneuve.

De leur côté, les inspecteurs des forêts estiment à environ 1'110'000 francs le montant des dégâts nécessitant des mesures de remise en état ou d'assainissement rapide. Les principaux dégâts se sont produits dans les communes de Montreux, Corbeyrier, Ormont-Dessus, Blonay, Ollon, ainsi que dans la région lausannoise.

Les travaux urgents à effectuer sont, notamment, les assainissements des glissements de terrain, la remise en état des dessertes, l'évacuation des arbres pouvant provoquer des embâcles et tous travaux de réfection des digues de dérivation. Les communes participeront aux coûts de ces travaux à hauteur de 5 à 20%.

A plus long terme, avec le soutien de la Confédération dans le domaine de la protection contre les crues, des travaux de sécurisation des trois cours d'eau les plus touchés par les intempéries (Eau Froide, Yvorne et Tinière) devront être entrepris. Le coût s'élèvera à 25 millions de francs environ.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 novembre 2007

DSE, Philippe Hohl, service des eaux, sols et assainissement, 021 316 75 56. Patrik Fouvy, chef de la section gestion forestière, 021 316 61 49